



Compte Rendu du Conseil Municipal Lundi 26 septembre 2022 à 18h30

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 21/09/2022

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Magali BOURRAT, Jacqueline BOUIX, Rosemarie BREUILLAUD, Gisèle MELONI, Thérèse RICHARD, Sophie ROCHETTE,
Messieurs René HRYNIOW, Bernard JARDY, David NARCE, Gilles PERRONNET, Pierrick URREA

Absent excusé :

- Alexandre CUNHA pouvoir donné à David NARCE

Secrétaire : Gisèle MELONI

1. Approbation du conseil municipal du 04/07/2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Intervention de l'Espace Public Numérique mobile (EPN)

Ce service propose des formations pour mieux appréhender le numérique (smartphone, tablettes, ordinateur). La mairie a proposé de commencer avec le groupe de l'alphabétisation (élèves et professeurs). Loire Forez agglomération dispose d'un questionnaire pour recenser la population qui souhaiterait bénéficier à cette initiation.

Madame le Maire doit signer une convention pour une durée de 1 an. Le coût de cette prestation est fixé à 300 € pour 6 ateliers de 2h avec 1 Conseiller Numérique.

Le conseil approuve à l'unanimité cette intervention et insiste sur la nécessité de le proposer à tous.

3. Mobilier et matériel de cantine

- Mobilier :
Seul MOBIDECOR à BONSON a répondu à la demande.
Un autre contact a été relancé plusieurs fois en vain. Nous renouvelons la demande avant de statuer.
- Matériel :
Nous avons reçu deux devis. La Société MAG et PRO, fournisseur actuel de la commune a fait la meilleure proposition :
 - Demander les photos des chariots avec housse
 - Demander le prix des chariots armoires plus hygiéniques ainsi qu'un devis pour des chariots en polypropylène.

4. Décision modificative

Afin de régler la maintenance de l'éclairage public du terrain de foot (affectée en investissement) au SIEL, l'affectation des crédits suivants doit être faite :

- Augmentation de 239.43 € au compte 2041582 : Maintenance éclairage public terrain de foot
- Diminution de 239.43 € au compte 2151

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision.

5. Groupement de commandes Assurances (LFa)

Dans le cadre du marché « Groupement de commandes assurances » que LOIRE FOREZ agglomération souhaite renouveler au 1er janvier 2024, il nous est proposé de participer à cette consultation.

LOIRE FOREZ agglomération serait coordonnateur de ce groupement et pourrait concerner les risques suivants : Dommages aux biens ; responsabilité civile ; responsabilité civile atteinte à l'environnement ; protection juridique défense pénale des agents et des élus ; flotte auto et auto-mission ; individuelle accidents... Une assistance à maîtrise d'ouvrage fera une audition pour affiner les besoins de la collectivité.

Le conseil approuve à l'unanimité cette adhésion et une délibération sera prise à cet effet.

7. Questions diverses

- Commission ouverte transition énergétique : lundi 3/10 à 18h30
- Commission ouverte Associations : mercredi 19/10 à 18h30
- 4 personnes se sont manifestées en mairie pour des dégradations fissures par suite de sécheresse
- Congrès des maires de la Loire à ST JUST ST RAMBERT le 21/10/2022
- Intervention Intramuros (site, identique à Illiwap)
- Le Comité des fêtes organisera Halloween samedi 5 novembre
- LFa a établi un questionnaire sur les aidants

La séance est levée à 19h45

Prochaine réunion du conseil : lundi 7 novembre 2022 à 19h00